

-----  
MAIRIE DU DISTRICT DE BAMAKO  
-----

## NOTE SUR LA COMMISSION NATIONALE D'ORGANISATION DU CINQUANTENAIRE DE L'INDEPENDANCE DU MALI

Les plus hautes autorités du Mali ont décidé de donner un éclat particulier à la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance du Mali.

Par Décret n°08-466/PM-RM du 05 Août 2008, il a été créé auprès du Premier Ministre une Commission Nationale d'Organisation du Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali dénommée «Commission du Cinquantenaire». Elle est chargée d'assurer la coordination et de concourir au bon déroulement des manifestations organisées à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali. A ce titre, elle propose :

1. un programme national des manifestations et veille à la mise en œuvre des activités programmées ;
2. coordonne l'organisation des festivités du 22 Septembre 2010 et des autres manifestations célébrant les dates-clés de l'accession du Mali à l'Indépendance ;
3. participe à l'information et à la mobilisation des populations et des collectivités autour de la commémoration du Cinquantenaire.

Ainsi, durant toute l'année 2010, plusieurs manifestations de grande envergure sont prévues à travers tout le pays et à l'extérieur, avec pour objectif, d'assurer une implication réelle de l'ensemble des maliennes et des maliens, ainsi que des Amis du Mali, à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire.

Pour assurer la réussite de la commémoration du Cinquantenaire, la Commission envisage d'organiser plusieurs activités :

### **I- Activités de Communication :**

La réussite de l'organisation du Cinquantenaire de l'Indépendance repose dans une large mesure sur le succès de la campagne de communication. Dans le cadre de cette campagne, diverses activités sont prévues : logo du Cinquantenaire ; Internet Site web ; Connaissance du Mali ; jeux, concours ; Vidéo-Mali 50 ans ; Grandes réalisations du Mali (1960-2010) ; Publications – Livres – Témoignages ; Journal du Cinquantenaire ; Confections et impressions.

Un plan global de communication sera élaboré et l'implication des médias nationaux et internationaux est indispensable. Un des objectifs importants de la communication sera, de contribuer à une meilleure connaissance du Mali. Pour cela, des recherches d'information sur le Mali, avant, pendant et après l'Indépendance sont nécessaires : photographies, presse, objets, «actualités cinématographiques», reportages radiophoniques, pancartes, slogans, productions artistiques (peinture, sculpture), témoignages directs ou indirects, oraux ou écrits, emblèmes (hymnes, drapeau...) ou monuments contemporains ou postérieurs, répertoire des chants et des danses , modes

vestimentaires, déclarations d'acteurs politiques, d'anciens ministres et ambassadeurs, de personnes ressources diverses des amis du Mali etc.....

## **II- Activités civiques et citoyennes :**

Le Cinquantenaire est une occasion de renforcer le civisme de tous et de concourir à l'éveil du citoyen de demain par la connaissance du Pays et des Attributs de la République (Hymne ; Drapeau ; Devise ; Armoires et Sceaux, Institutions, etc). L'implication des femmes, des jeunes et des enfants dans l'organisation des activités spécifiques civiques et citoyennes facilitera l'atteinte de ces objectifs. Le Cinquantenaire est une occasion de forger la mémoire collective par des témoignages et hommages à des résistants et des personnalités qui ont contribué à l'indépendance économique, social et culturel de notre pays depuis 1960.

## **III. Activité touristiques, culturelles et sportives :**

Compte tenu de la richesse du Mali dans ces domaines, l'objectif est de faire de l'Année 2010 une année de la Culture du Tourisme, des Arts, de la Musique et des Sports au Mali. Bamako pourrait inviter en 2010 l'Afrique de la Musique, des Arts, de la Culture et des Sports. Il sera encouragé la tenue à Bamako en 2010 d'un grand concours musical national comprenant différentes disciplines dont les orchestres.

Une attention particulière sera portée à la mise en valeur des jeux traditionnels qui font la richesse de notre patrimoine. Des Grands Prix du Cinquantenaire pourraient être organisés en 2010 pour certaines activités de compétition nationale comme les courses des chevaux, des chameaux, des pirogues, des vélos, etc., et dont les finales pourraient se dérouler à Bamako et dans les capitales régionales.

Il sera encouragé les compétitions sportives locales et nationales (Programmes régionaux : villages, communes, cercles et régions) durant l'année 2010.

Le Cinquantenaire offre l'occasion au Mali de rendre hommage au monde du sport, aux artisans émérites, aux artistes populaires, aux hommes de lettres et de culture, etc.... des premières années de l'Indépendance à nos jours.

## **IV- Mois du Cinquantenaire – Septembre 2010 :**

Si le Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali sera fêté toute l'année 2010, le mois de Septembre 2010, désigné mois du Cinquantenaire, est le mois de l'apogée de l'organisation du Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali et devra rester dans la mémoire des générations actuelles et futures. Au courant de ce mois, il est proposé de distinguer 3 temps forts : les journées du mois du Cinquantenaire avant le 22 Septembre, la veillée du 22 Septembre et le Défilé civil et militaire du 22 Septembre 2010.

## **V- Activités scène nationale :**

Le Cinquantenaire devra être l'occasion de célébrer ou de se souvenir tout au long de l'année 2010 des Dates clés du Mali, qu'il s'agisse de dates clés avant l'Indépendance de la 1<sup>ère</sup> République de la période C.M.L.N de la 2<sup>ème</sup> République de la Transition et de la 3<sup>ème</sup> République. Les conférences débats et émissions radio-TV, les projections des documentaires et des magazines contribueront à une meilleure connaissance de ces évènements et au renforcement de la cohésion nationale.

L'intégration africaine et l'amitié entre les peuples ont toujours été un élément fondamental de la politique du Mali depuis les Indépendances. Le Mali se doit donc d'associer ces Pays Amis à la célébration du Cinquantenaire de son Indépendance. Ainsi en 2010 pourraient être organisées, tout au long de l'année et de façon planifiée, des semaines ou quinzaines des Pays Amis. Parallèlement aux Semaines et Quinzaines des Pays Amis, une importance particulière pourrait être accordée aux communautés africaines vivant au Mali. En ce qui concerne les villes jumelées à des villes maliennes, une manifestation particulière pourrait être organisée en marge de la Journée des communes en 2010.

Les activités prévisionnelles et gouvernementales seront inscrites dans l'Agenda du Cinquantenaire comme les poses de premières pierres, les lancements, les inaugurations et diverses manifestations nationales d'importance.

#### **VI- Activités scène internationale :**

L'année 2010 est une occasion de fêter le Mali sur la scène Internationale, par l'institution de 2010 Année du Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali dans les Ambassades et Consulats du Mali à l'Etranger. La promotion, du Mali pourrait être faite par des expositions, des spectacles, des activités culturelles, artistiques et sportives diverses, des échanges, des conférences, des débats, des invitations à mieux faire connaître le Mali de l'extérieur.

Les initiatives des maliens de l'extérieur seront encouragées pour que toute la Communauté malienne à l'Etranger se sente pleinement associée à la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance du Mali.

Il est envisagé d'encourager l'organisation de journées ou semaines du Mali dans des villes jumelées à des villes maliennes.

#### **VII- Aménagements, assainissements, rénovation et décoration :**

Des symboles du Cinquantenaire (monuments, places...) créés à Bamako et partout au Mali pourraient permettre de donner une identité physique à un instant de célébration qui restera pour les générations futures en témoignage de l'importance que la génération actuelle attache à l'Indépendance.

Le public pourrait être invité à participer à l'embellissement de son environnement par la participation de l'assainissement, à la rénovation des façades et toitures anciennes, par la peinture et autre en signe de contribution à l'évènement.

Il est proposé aussi que, pour le futur, le Mali pourrait marquer le Cinquantenaire de son Indépendance par la création de la Cité Internationale du Cinquantenaire pour symboliser l'Amitié entre le Mali et ses pays Amis en Afrique et dans le Monde.

#### **Méthodologie :**

Les activités de la Commission Nationale ont été identifiées et réparties entre onze sous commissions. Les sous-commissions sont pilotées par les départements responsables des activités.

Les sous-commissions sont réparties en groupes de travail suivant la spécificité des activités. Vous trouverez en annexes :

- la répartition des sous commissions avec les activités
- la constitution des groupes de travail avec les ministères et structures impliqués

La Mairie du District est membre de deux sous-commissions :

- *la sous-commission (2) : organisation matérielle et mobilisation des populations*

Elle est pilotée par le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ; son président est Monsieur Ségui KANTE Conseiller Technique

- *la sous-commission (6 : investissements, assainissement, aménagement rénovation décoration*

Elle est pilotée par le Ministère du Logement des Affaires Foncières et de l'Urbanisme ; son président est le Colonel Mamadou Lamine BALLO Haut Fonctionnaire de la Défense.

Par Décision n° 0417 MDB du 14 juillet 2009, le Maire du District de Bamako a créé une sous-commission du cinquantenaire du Mali.

Par lettre n°1040 MDB du 28 juillet 2009, le Maire du District de Bamako a transmis à la commission nationale le Budget des activités de la Mairie du District de Bamako.

La Mairie du District de Bamako est représentée par le Directeur Général Adjoint de la Cellule Technique Monsieur Oumar KONATE.

**Conclusion :**

La commission finalise présentement la phase de prise de contact, d'information et de sensibilisation.

C'est ainsi qu'elle a déjà rencontré des membres du Gouvernement, plusieurs personnes ressources, des membres de la société civile et politique, des Institutions, des Ambassadeurs et, a établi plusieurs contacts dans les régions et à l'extérieur du pays. Le Cinquantenaire est l'occasion pour les filles et les fils du pays, de tirer les enseignements et les leçons des succès et des revers enregistrés, de s'imprégner des significations profondes de l'héritage politique, culturel, artistique, sportif, etc., et de prendre la juste mesure des efforts et des sacrifices d'apprécier à leur juste valeur les acquis réalisés par notre pays grâce au concours de tous, mais également nos faiblesses à améliorer.

C'est le lieu d'appeler au patriotisme, à l'engagement et à la conjugaison des efforts de tous et de chacun pour la réussite de ce grand évènement national.

La commission fait actuellement la collecte des budgets des activités pour proposer un budget définitif à l'Assemblée Nationale à la prochaine rentrée parlementaire.

Bamako le 07 août 2009

**Le Représentant de la Mairie**

Oumar KONATE